

# cerises

## la coopérative

### Les brevets sont mortifères pour la santé

#### Humeur de Cerises

Suites de confinement : 450 000 naissances supplémentaires annoncées en Indonésie, un demi-million en moins aux Usa. En France, pas de baby-boom, 37% de tests de grossesse ont été achetés en plus et on enregistre 30% d'IVG supplémentaires. Quant aux violences conjugales ça taperait à + 60%.

Familles, je vous aime ?

Plus on parlera d'Europe dans leurs émissions et plus les rédacteurs en chef de France-Télévision voient la part variable de leur rémunération gratifiée. Ah, le service public...ité !

#### Agenda militant

**5 février 18h**

[Que nous disent les luttes...](#)

**7 février 10h30**

Se fédérer

Rencontre autour du post-capitalisme  
Quelles stratégies et alternatives tangibles ?

Pour s'inscrire envoyer un message à [appelsefederer@riseup.net](mailto:appelsefederer@riseup.net)

Une exigence planétaire grandit : un vaccin et un médicament accessibles à tous. Mais elle se heurte à La propriété des brevets qui privatise connaissances et médicaments. Ce système garantit les profits mais s'oppose à la finalité sanitaire qui a besoin des coopérations entre scientifiques, producteurs et citoyens. Il va à l'encontre de la transparence et de l'égalité d'accès aux soins. Les bugs, les pertes de compétences, les retards et les inégalités dans la réponse vaccinale mondiale sont avant tout des conséquences de ce système. Ce dernier limite le nombre d'entreprises qui produisent le vaccin, entraînant la pénurie. Les États définissent leurs politiques sanitaires à partir de cette pénurie, transformant la population en cobaye.

#### Des médecins, des chercheurs s'insurgent, des pays interviennent

**German vélasquez** : « Se pourrait-il qu'un bien public à échelle mondiale soit brevetable, c'est-à-dire qu'il puisse y avoir un monopole de quelques-uns au détriment de millions de personnes ? »

**Christophe Prudhomme**, médecin urgentiste : « Le temps n'est plus à tergiverser. Il faut faire sauter les brevets sur les vaccins et réquisitionner toutes les usines capables de les produire ».

**Eliane Mandine**, chercheuse Sanofi : « Les firmes pharmaceutiques ont profité du contexte économique pour obtenir des États des financements sans aucune contrepartie, sans renoncer aux droits de Propriété Intellectuelle (brevets), obstacles à l'accessibilité aux traitements médicaux à une échelle mondiale et à l'autonomie des pays pour produire des vaccins ou pour les importer à bas coût ».

**L'Inde et l'Afrique du sud** ont demandé à l'OMC « la levée des règles jusqu'à ce que la majeure partie de la population mondiale soit immunisée contre la Covid-19 ». L'Union européenne, les États-Unis, la Suisse, le Japon, la Norvège, le Brésil, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada s'y sont opposés. »

**Riccardo Petrella** proposait récemment dans une lettre ouverte au Secrétaire Général de l'ONU, au nom de l'Agora des Habitants de la Terre : « Abandonner en 2020 et 2021 la brevetabilité du (des) vaccin(s) contre la Covid-19 à titre privé et à but lucratif et créer une task force mondiale de l'ONU chargée de proposer une révision des règles en vigueur en matière de propriété intellectuelle.

La santé est un bien public. Les citoyens du monde ne peuvent pas la laisser au pouvoir de la finance. Ils doivent exiger de maîtriser les pouvoirs de décisions et de contrôle, partager les savoirs et mettre les avancées scientifiques au service de tous. ●

Danielle Montel



Josiane Zarka



## Projet Hercule. un des douze travaux ? Attention danger !



Avant la 2<sup>de</sup> guerre mondiale 200 entreprises produisent de l'électricité, d'autres assurent le transport et un millier assurent la distribution. Dans le cadre du C.N.R. et sous l'impulsion de la CGT l'ensemble des entreprises est nationalisé et la production électrique devient un monopole d'État. L'électricité devient ainsi un bien commun. Du plus petit village des Hautes Alpes jusqu'aux grands centres urbains, l'accès à l'énergie électrique est assuré avec un prix unique du kWh. En 1946, Marcel Paul propose un statut très protecteur pour tous les travailleurs d'EDF. Ainsi est né un grand service public de l'énergie qui a fait des émules dans d'autres pays européens.

Après 1970, l'État et EDF développent la production électronucléaire. Dans les années 2000 sous l'injonction de la commission européenne et avec l'aval du gouvernement Jospin, le marché de l'énergie est déréglementé, EDF change de statut. C'est l'ouverture du marché vers des opérateurs privés, EDF gardant le monopole de la production électrique. Aujourd'hui le « projet Hercule » en voie de finalisation par la direction d'EDF et le gouvernement serait adopté par ordonnance (donc sans débat parlementaire). EDF serait éclaté en 3 entités : une entité publique avec la filière nucléaire, une entité ouverte au marché pour la distribution, une entité ouverte aux marchés par des contrats de concessions des barrages hydroélectriques<sup>1</sup>. Ce projet poursuit l'ouverture de toute activité à la concurrence et le démantèlement des services publics. Les syndicats ont organisé plusieurs journées de grève largement suivies. En vue : l'augmentation des tarifs pour satisfaire les actionnaires et la fin de l'égalité de traitement des usagers.

● DANIEL ROME

1. Voir à ce sujet le film réalisé par Reporterre : <https://reporterre.net/Le-film-Barrages-l-eau-sous-haute-tension-en-access-libre>

## « Nous en avons assez d'assister les riches ! »

Oxfam ONG internationale vient de publier un rapport alarmant sur l'augmentation des inégalités mondiales<sup>1</sup> au moment où se tient le sommet de Davos. La pandémie a énormément creusé les inégalités : les principales victimes sont les femmes, les jeunes, les précaires et la majorité des habitants des pays en développement. Pendant ce temps les plus grosses fortunes de la planète (1 000 personnes les plus riches) ont non seulement été épargnées mais ont vu leurs fortunes s'accroître dans des proportions inimaginables. Pour reprendre Romaric Godin dans Médiapart<sup>2</sup> « entre le 18 mars et en 31 décembre leur fortune cumulée a augmenté de 3900 milliards de dollars soit près de deux fois le PIB de la France ». Et la France de Macron fait partie des pays qui ont le mieux soutenus leurs milliardaires par une politique fiscale très avantageuse. Cette crise va accroître les inégalités et entraîner des millions de personnes dans la pauvreté. Au-delà du constat terrible que dresse l'ONG nous devons nous mobiliser pour inverser le cours de choses. Car dès maintenant des mesures peuvent être prises comme la revalorisation conséquente du SMIC et l'extension du RSA aux 18-25 ans.

Inverser le rapport de force est la seule issue.

● DANIEL ROME

1. Rapport OXFAM 2021 : <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2021/01/Rapport-Oxfam-Davos-inegalites-2021.pdf>  
2. [https://www.mediapart.fr/journal/france/250121/ce-virus-qui-creuse-les-inegalites?page\\_article=2](https://www.mediapart.fr/journal/france/250121/ce-virus-qui-creuse-les-inegalites?page_article=2)

## Trump battu, quelles perspectives après l'élection de Jo Biden ?



de choisir de rompre avec Trump ?

Pour se prononcer sur les premières mesures annoncées par Biden, rappelons que son choix a été largement souhaité et favorisé par l'appareil du Parti Démocrate en raison de ses positions néolibérales et modérées et donc jugé plus susceptible de l'emporter que Sanders.

Des mesures annoncées sont positives et certaines vont plus loin que ce qu'on pouvait prévoir : réintégration de l'accord de Paris sur le climat, efforts pour la protection des populations contre la covid (masques, vaccins), arrêt de la construction du mur avec le Mexique, régularisation de 11 millions de sans-papiers, renforcement de la lutte contre le racisme systémique, mesures en faveur des femmes et des homosexuels, arrêt du projet d'oléoduc Keystone : résultat des luttes des féministes de « me-too » ou des antiracistes après l'assassinat de Georges Floyd. Sur le plan social existent les propositions avancées par Sanders en faveur d'une généralisation du salaire minimum horaire à 15 dollars. Sont prévues l'augmentation de l'aide alimentaire aux 30 millions d'américains qui ont des difficultés à se nourrir et une prolongation du moratoire sur les expulsions locatives. Bien sûr encore faudra-il que ces annonces soient mises en œuvre !

Par contre dans le domaine militaire rien ne devrait changer. En politique étrangère peu de choses ont été annoncées en dehors du retour au multilatéralisme. On ignore s'il y aura des changements pour Cuba, le Venezuela ou l'Iran. Le transfert de l'ambassade états-unienne à Jérusalem-Est ne sera pas remis en cause. Enfin la volonté de la Chine d'affirmer son influence en particulier dans ses zones géographiques proches et de rentrer en concurrence avec l'hégémonie des USA est une source potentielle de conflits.

Le gouvernement de Biden est celui de l'establishment du Parti démocrate, habitué à servir l'élite du pouvoir financier et des entreprises. Certes la gauche démocrate et les Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) feront pression pour aller plus loin dans les réformes et s'opposeront aux renoncements prévisibles. Mais l'enjeu à venir est le suivant : la profondeur de la crise économique combinée à la pression de la gauche et des mouvements citoyens et sociaux, poussera-t-elle Biden - comme Franklin D. Roosevelt l'a été dans les années 1930 à adopter des politiques économiques et sociales progressistes ou bien reviendra-t-on à une gestion plus traditionnelle ?

● HENRI MERMÉ



## Que faire de l'État ?

**En sortant le nez du guidon, l'équipe du Snep-FSU 35 interroge ses propres pratiques syndicales en réfléchissant sur les rapports à entretenir avec l'État. Pour être plus efficace et pour gagner les combats qu'elle mène avec les enseignants d'Éducation Physique et Sportive. Ces préoccupations croisent celles de Cerises et nous en avons débattu ensemble.**

**Avec ses 24 conseils de défense pour gérer la crise sanitaire, Macron - du fond de son bunker - poursuit la pente d'un État omniprésent. Sarkozy en son temps avait ouvert la voie, en sautant sur tout ce qui bouge et en écrivant une loi après chaque fait divers...**

**De quoi cette omniprésence de l'État est-elle le nom ? Peut-on penser « de manière concrète et utilisable » l'alternative à cette entité qui nous surplombe et sur laquelle on a le sentiment de ne pas avoir prise ? Répondre à cette question ne contribuerait-il pas à construire le rapport de force ?**

## Subvertir l'État ?

Quand une équipe syndicale prend le temps de s'interroger sur ce qui fonde ses pratiques et ce qui permet de valoriser un potentiel d'action riche, le débat s'ouvre sur les questions de fond. Par exemple passer de mobilisations « contre » à des mobilisations « pour » est identifié comme un enjeu pour ne pas rester soumis à l'agenda du gouvernement.

Par quels moyens d'action s'interroge l'équipe ? Agir avec les élus, agir avec le pouvoir (les syndicats qui négocient), agir contre le pouvoir (créer des rapports de force), agir hors du pouvoir (les expérimentations, ce que nous appelons le « déjà là ») : ces stratégies se complètent-elles ? **Quels rapports voulons-nous construire avec l'État ?** En d'autres termes voulons un État fort qui prenne de bonnes décisions mais alors en restons-nous à faire confiance ou sommes-nous en mesure de subvertir l'institution et imposer nos propres logiques ? Ou plutôt avons-nous besoin du dépérissement de l'État ? Mais alors par quoi le remplace-t-on ?

L'État c'est important pour garantir le statut des fonctionnaires, les services publics, l'égalité homme-femme, les libertés, pour collecter l'impôt diront

certaines. Mais force est de se souvenir que les principaux acquis que nous cherchons à sauvegarder nous viennent du CNR qui, c'est le moins que l'on puisse dire, n'était pas l'État et que nous pouvons constater aujourd'hui que ce dernier n'est pas au service de ces acquis mais bien un outil pour détériorer progressivement ce que le mouvement populaire a imposé par ses luttes contre toutes les formes de domination. Construite à l'origine comme un système géré par les travailleurs, la sécurité sociale a été mise progressivement sous la tutelle de l'État et ça s'est dégradé.

Certains diront que l'État peut prendre parfois de bonnes décisions et contre l'avis majoritaire, comme pour l'abolition de la peine de mort, alimentant l'idée que tout ce qui vient du peuple n'est pas forcément bon. Et dans ce cas, qui est garant de ce qui est « bon » ? Peut-il y avoir des décisions prises sans que l'ensemble du peuple ait accès aux controverses que toute délibération implique ?

D'autant que depuis des années et d'alternance en alternance de différents gouvernements, l'État est toujours un outil au service des politiques les plus réactionnaires.

**Mais alors posons-nous la question : comment construire du commun ? Peut-on faire autrement que de déléguer à un pouvoir extérieur au peuple ?**

Étienne Allot, Jo Boulch, Sami Hamrouni, Yann Hugonot, Vincent Hugonot, Estelle Lechardeur du Snep 35, Bénédicte Goussault, Sylvie Larue, Christian Mahieux, Daniel Rome, Pierre Zarka de l'équipe de rédaction de Cerises ont participé à ce débat riche qui appelle une suite. En voici les grandes lignes en 3 thèmes :

État versus politiques publiques

Démocratisation de l'État ou dépérissement ?

Le peuple a-t-il toujours raison ?

Par ailleurs l'actualité nous a rattrapé, Blanquer ( l'État...) a décidé que les cours d'EPS se dérouleraient désormais dehors. On peut entasser 30 collégiens dans une salle, mais pas dans un gymnase ! Et quand les citoyens décident de prendre les choses en main, cela donne le conseil d'habitants de Mancey.

Bonne lecture

● L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



Estelle, Etienne, Vincent, Sami, Jo

# État versus politiques publiques

## Plus d'État ou plus de services publics ?

**Jo** - Dans les débats, on annonce parfois que l'État est un peu trop présent ou alors pas assez. Il est de bon ton parfois de dire « je paye trop d'impôts » ou « à quoi servent mes impôts » ; et, dans la même soirée de discussion, on peut entendre les mêmes personnes évoquer la disparition des services publics, ici une maternité dans une petite ville, là la Poste qui n'est pas efficace - et on sait bien que la poste n'est plus un service public. Ainsi les gens ne font pas la relation entre leur participation au pot commun avec les impôts, et des services publics de qualité.

**Christian** - Je pense que le problème des impôts est révélateur du problème posé autour de l'État. Je trouve normal que les gens ne fassent pas le rapport entre les impôts et le service public puisque depuis de très nombreuses années, l'objectif politique majoritaire de l'utilisation des impôts ce n'est pas pour améliorer, développer le service public. A quoi servent les impôts et surtout qui décide à quoi servent les impôts ? Et comment cela se décide, cela renvoie à cette question, la question des services publics, du statut des fonctionnaires, de tout ce qu'on raccourcit souvent comme étant garanti par l'État. Ce n'est pas ga-

ranti par l'État à vie en dehors de tout contexte social et politique. C'est à un moment donné le résultat du rapport de force tel qu'il existe.

**Pierre** - Sur la différence entre État et politiques publiques : il paraît que vous et moi sommes propriétaire de la SNCF. Est-ce que vous vous sentez responsables de ce qui s'y passe ? Moi jamais. Pourquoi ? Le fait que ça soit étatisé, ça nous déresponsabilise et comme ça nous déresponsabilise, ça nous retire un dénominateur commun.

## L'exemple du statut des fonctionnaires, qui le garantit ? L'État ou le rapport de forces ?

**Jo** - Si je prends l'exemple de notre profession d'enseignant, il me semble qu'il manque quelque chose dans la formation, c'est l'historique et le statut de la fonction publique qui est très rarement évoqué, peu évoqué, voir pas évoqué du tout. J'ai eu la chance de participer à une conférence avec Gérard Aschieri en 2013, conférence inspirée de son livre écrit avec Anicet Le Pors qui fait l'historique de la fonction publique de sa place originale dans la société française. Une formation sur l'histoire et l'évolution de la fonction publique dans notre modèle français serait très nécessaire.

**Estelle** - Le statut des fonctionnaires, il suffit de le détricoter pour en perdre toute la stabilité. Cette notion me semble très importante, le détricotage de la fonction publique qui nous paraissait immuable, nous révèle vulnérables, il n'y a plus de stabilité même pour des choses qui nous semblaient acquises.

**Christian** - A un moment donné les services publics sont plus ou moins développés plus ou moins renforcés, c'est la même question pour le statut et les droits des fonctionnaires, pour ceux qui entrent ou pas dans le statut des fonctionnaires. Au fil des années, dans plein de secteurs, il y a du travail, des boulots qui continuent à exister de la même manière mais qui ne sont plus dans le statut de la fonction publique. Ce n'est pas une garantie en soi, à un moment donné le rapport de force permet un certain nombre de choses qui sont acceptées effectivement à travers l'État puisque c'est l'organisation de la société telle qu'elle est aujourd'hui.

## L'État garant de l'égalité des territoires ?

**Etienne** - Avec toutes les lois de décentralisation, moi j'ai l'impression que le gouvernement cherche à affaiblir l'État, j'ai l'impression de voir apparaître une forme



d'États fédéraux, un petit peu à l'allemande, des supers régions qui appliquent une loi centrale et chaque région pourrait adapter sa loi en fonction de ses envies, un peu ce qu'on voit apparaître avec la loi 4D. Est-ce que le risque d'un État qui serait plus faible ce n'est pas aussi ouvrir la porte à des volontés d'autonomisation des régions et ouvrir la porte à plus de privatisations, c'est mon questionnement.

**Estelle** - La structure État a un intérêt parce qu'elle devrait à mon sens assurer l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. J'enseigne en zone d'éducation prioritaire et je constate qu'il faut lutter constamment pour que « l'égalité de traitement » ne bénéficie pas toujours aux mêmes ! C'est sans doute parce que l'État échoue dans cette fonction d'assurer l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire que l'on cherche à s'en défaire, à s'en détacher, à trouver autre chose à mettre à la place. Alors quel mode de « gouvernance » envisagée ? Quelle posture de l'État ? Quelle marge de manœuvre pour ceux qui gouvernent à l'instant T ? Qui peut se sentir légitime pour décider ? Les classes dominantes ? Les intéressés par cet engagement ? Ça ne veut en effet pas dire que ça leur donne une autorité supplémentaire. L'action en local ou en branche paraît être une action hyper pertinente et plus facile à mettre en œuvre parce que plus précise, plus située, plus orientée...

Enfin un futur enviable, pourrait remplir ces deux conditions : un dépérissement de l'État, avec un peuple qui débat, initie, s'organise de façon solidaire autour de ses besoins locaux et qui arrive à faire en sorte que l'État ou son substitut devienne la structure capable de mutualiser les dépenses, généraliser les avancées, assurer à tou.te.s un traitement égalitaire.

**Christian** - L'État est-il une garantie d'égalité entre les territoires ? Manifestement non. Pour preuve, l'existant : il y a l'État et il n'y a pas d'égalité entre les territoires ; il n'y a pas d'égalité sur la question d'éducation et sur pleins d'autres sujets. On en revient toujours à la même situation : l'État est effectivement un outil aux mains de la classe dominante ; à un moment donné, celle-ci peut d'ailleurs avoir besoin de plus ou de moins d'égalité entre les territoires, par exemple. C'est ce qui explique toutes les évolutions, au fil des années, et dans une période récente, la métropolisation qui consiste, non pas à affaiblir l'État mais à déplacer ses centres de pouvoir. La métropolisation est une décision d'État, et c'est l'organisation de la division du territoire sur une base de classe ! Par ailleurs, quand on parle de l'égalité entre territoires sur le plan national, ça suppose de définir de quel territoire national on parle : les dernières colonies sont englobées là-dedans ?

**Sylvie** - Ce n'est pas l'État qui garantit l'égalité, c'est ce qu'on a réussi à mettre en commun et, à un moment donné, ça se transcrit par des lois, et donc il faut aussi se poser la question de qui écrit les lois.

Si on prend l'exemple de la sécurité sociale qui au départ était gérée par les travailleurs. D'abord, ce sont les travailleurs qui l'ont mise en place, ce n'est pas seulement Ambroise Croizat, et il y a eu tout un processus, notamment avec la CGT, les syndicalistes qui ont mis en place les caisses primaires d'assurance maladie à tous les niveaux, les militants de la CGT se sont mouillés pour la mise en place de la sécurité sociale. Et, au fur et à mesure des années, l'état a mis la main sur la gestion de la sécurité sociale. Et nous, en tant que salariés, en tant que « propriétaire » de la sécurité sociale (je dis nous mais c'est l'ensemble des citoyens, des salariés, des syndicalistes) on n'a pas été suffisamment attentifs à ce processus et on a délégué. Et le résultat, c'est que depuis la mise en place de la sécurité sociale et bien on n'est pas allé vers un renforcement du principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

**Pierre** - Je comprends toutes les interrogations sur égalité de traitement, sur les territoires, etc. Oui, il faut quelque chose qui harmonise - je ne sais pas



si le terme est le bon - pas qui dirige, qui fait à notre place. Il faut du temps, il faut de la confrontation, parce qu'on ne trouve pas spontanément la solution à un problème.

**L'État, ce n'est pas nous...**

**Daniel** - Nous avons un problème de sémantique : État, gouvernement, puissance publique. L'État serait-il un organe neutre au-dessus de tout ? Je pense plutôt que l'État, me référant à Marx, est une superstructure au service de la classe dominante. En aucun cas l'État n'est neutre. Mais l'État c'est quoi ? c'est quoi ? Est-ce que le gouvernement c'est l'État et ses structures décentralisées ?

**Pierre** - Cette espèce de dépendance d'un corps qui nous surplombe... c'est « parce qu'il nous surplombe qu'on existe et qu'il nous unit ». Au fond nous sommes citoyens français vous et moi, par ce que l'État déverse sur nous, et du coup je continue de craindre qu'on ne confonde politiques publiques et État. Ce n'est pas pour rien que dans la langue française ce n'est synonyme, et ce n'est pas du tout la même chose. Puisqu'on parle de service public, on pourrait parler aussi du droit de vote des femmes, de l'existence de la sécurité sociale : ils ne doivent rien à l'État, ils doivent tout au CNR et le moins qu'on puisse dire c'est que c'était singulièrement contre l'État de l'époque. Pour pa-

raphraser Louis XIV, l'État ce n'est pas nous.

**L'État au service des néolibéraux. Mais si on affaiblit l'État, est-ce qu'on ne risque pas plus de privatisations ?**

**Étienne** - Sur la neutralité de la structure de l'État, je comprends que l'État est organisé pour servir, on va dire, le libéralisme. Mais, est-ce que l'État est fondamentalement et intrinsèquement structuré de manière à servir le libéralisme ?

**Sylvie** - Je pense que le gouvernement actuel affaiblit le service public et renforce l'État. Quand Macron réunit son conseil de défense pour décider de la politique sanitaire, et de restreindre à un petit groupe de responsables « toute la gestion de la politique sanitaire, » je trouve que c'est désastreux et qu'il le fait au mépris de toutes les structures démocratiques qui peuvent exister dans le pays. Donc : affaiblissement des services publics, mais par contre, État fort.

**Sami** - Je suis toujours partagé et sceptique entre un pouvoir autocratique qui décide de tout et sur lequel on ne peut rien dire - ce vers quoi on s'oriente et qu'on a depuis les 24 conseils de défense - et une organisation du quotidien où chacun prend part aux réflexions, je pense pour l'instant qu'il faut un entre-deux. Bien sûr que l'État est organisé

pour se mettre au service du libéralisme, la 5e constitution actuellement est faite pour que le pouvoir soit détenu par quelques-uns et qu'on ne puisse pas le changer. Moi je pense qu'il faut aller vers plus de règles, par exemple le référendum révocatoire, les mandats limités, un cadre qui fasse en sorte que l'État ne soit pas un État autoritaire et qu'on ne puisse pas concentrer les pouvoirs.

**Vincent** - Il a été évoqué le fait de ne pas mettre sur le même plan politique publique et État. Qui décide à quoi servent les impôts? Est-ce qu'on propose des alternatives ou est-ce qu'on propose de subvertir l'État ? Est-ce qu'on est toujours sur un État ? Où est-ce qu'on va vers un dépérissement de l'État ? Par quoi on le remplace ? Est-ce qu'on ne va pas avoir ce même problème quelle que soit l'organisation : les coopératives agricoles qui montrent leur efficacité restent sur des territoires qui sont des territoires assez petits, comment agir à un niveau plus global ? Par exemple pour l'éducation, si on laisse chaque territoire, chaque établissement, chaque communauté de communes sortir ses idées, est-ce qu'on est encore dans une politique nationale ? Comment modifier et remplacer l'État ?

**Alors, démocratisation de l'État ou dépérissement ? La suite du débat au prochain article. ●**

# Démocratisation de l'État ou dépérissement de l'État ?

**Sami** se dit « *partagé entre démocratisation de l'État et son dépérissement* ». Il précise qu'il rejette ce « *pouvoir autocratique qui décide de tout* » Et souhaite « *une organisation du quotidien où chacun prend part aux réflexions* » Cela le conduit à la quête de ce qu'il considère être « *un entre deux* » entre démocratiser l'État ou le faire dépérir. « *L'État est au service du libéralisme et l'actuelle constitution est faite pour qu'il soit détenu par quelques-uns et qu'on ne puisse pas le changer* ». Il plaide pour aller vers davantage de règles, et évoque « *le référendum révocatoire, les mandats limités, un cadre qui fasse en sorte que l'État ne soit pas un état autoritaire et qu'on ne puisse pas concentrer les pouvoirs* ». Il ajoute que les gens n'ont pas toujours envie de participer mais précise « *parce qu'ils pensent que cela ne sert à rien puisqu'on ne les écoute pas* »

**Étienne**, affirme sans ambages que l'État n'est pas à l'origine des acquis sociaux, mais il lui attribue de « *les mettre en place, les organiser, s'assurer de leur efficacité* ». D'où pour lui, un problème : que se passerait-il le jour où il n'y aurait plus d'État ? « *Est-ce que le risque d'un État qui serait plus faible ce n'est pas aussi ouvrir la porte à des volontés d'autonomisation des régions qui deviendraient des supers régions et ouvrir la porte à plus de privatisations* » ?

**Vincent** poursuit qu'il ne faut pas mettre sur le même plan politique publique et

État. Est-ce qu'on propose des alternatives ou de subvertir l'état ? Est-ce qu'on va vers un dépérissement de l'état ? En ce cas par quoi le remplacer ? « *Je pense à l'exemple des coopératives agricoles mais elles restent sur des territoires assez petits. Comment agir à un niveau plus global ? Pour l'éducation si on laisse chaque territoire, chaque établissement, chaque communauté de communes sortir ses idées, est-ce qu'on est encore dans une politique nationale* » ?

**Quel est l'enjeu, plus précisément ?**

**Sylvie** et **Christian** rejoignent cette différenciation en insistant sur le rôle des gens concernés : « *ce n'est pas l'État qui garantit l'égalité, c'est ce qu'on a réussi à mettre en commun et, à un moment donné, ça se transcrit par des lois* ». Mais une telle réflexion engendre une autre question : « *qui est à l'initiative d'écrire les lois ?* » **Sylvie** pense à un processus de dépérissement de l'État pour un autre processus d'écriture des lois qui associe l'ensemble des citoyens. « *D'associer encore plus de gens à cette écriture des lois, va garantir que les choses vont être portées par tout le monde* ».

Peut-il y avoir alors un bon État, en tout cas de manière durable ? **Pierre** reprend une approche qui résonne avec les luttes et il renvoie à la question du rapport de forces. « *À partir du moment où je délègue mes pouvoirs, je considère qu'il y a une structure au-dessus de moi qui va penser à ma place, qui va mieux ré-*

*aliser ce que j'attends, qui a une vision plus large des impératifs, je commence à me désresponsabiliser* ». Et, « *de l'autre côté, il y a une pente de l'accaparement du pouvoir. Je ne connais pas d'exception. Si théoriquement nous sommes en démocratie, sortis de l'isolement nous ne décidons de rien. Cela pèse sur le rapport de force. L'idée que la décision ne dépend pas de nous nourrit un sentiment de vulnérabilité. On a tous intégré cette dépendance qui nous surplombe. Je crains qu'on confonde politique publique et État* ».

**Quoi à la place de l'État ?**

Les gens sont-ils capables de se substituer à l'État ? **Sylvie** fait appel à l'expérience des profs d'EPS. On se comporte différemment quand on se sent légitime pour agir « *C'est notre cas à nous les profs pour décider le contenu de notre formation continue ou pour décider collectivement en commun les règles de mutation, légitimes pour vérifier que ces règles sont bien respectées. Les services publics, le droit de vote des femmes, la sécurité sociale ne doivent rien à l'État, ils doivent tout au CNR et le moins qu'on puisse dire c'est que c'était singulièrement contre l'État de l'époque* ». Pour elle, prendre conscience de notre propre rôle en dehors de la normalité institutionnelle devient un enjeu.

**Estelle** réagit positivement à l'idée de la transposition du pouvoir d'État vers les individus. Mais quoi à la place ? Cette



question devient le cœur de l'échange. « Je pense au livre *L'imaginaire de la Commune* de Christine Ross qui montre comment la Commune a tenté une organisation alternative au pouvoir d'État ». Selon elle, si la Commune n'a pas duré, il en reste quelque chose enfoui dans la mémoire : « On essaie de repenser une alternative ». Elle revient sur l'argument qui paraît le mieux défendre le besoin d'État : assurer l'égalité de traitement sur le territoire. Mais pour elle « il a perdu cette fonction. Alors on cherche autre chose. L'action locale ou par branche paraît pertinente parce que plus précise ». Elle rejoint ici Sami : « On aurait besoin des deux, peuple souverain et une structure centrale ». Donc dépérissement de l'État « pourquoi pas ? mais avec une structure qui devrait justement assurer à l'ensemble des citoyens un traitement égalitaire ».

Cela conduit Sami à préciser son hésitation devant la notion de dépérissement : Quel mode de gouvernance ? Comment éviter la réunionite ? Ou ces collectifs qui ont du mal à perdurer, à se structurer ? Il pense aussi à « la difficulté de sortir d'un cadre qui au final reproduit des inégalités. Dans beaucoup de collectifs on retrouve les mêmes biais que dans la société. Ce sont les mêmes qui ont le temps de s'investir, qui ont le capital culturel. Je n'ai pas d'idée arrêtée, mais il me semble que la question, n'est

pas l'État mais quel équilibre entre ceux qui gouvernent et ceux qui ont délégué ce pouvoir ? Les gilets jaunes ont soulevé une question majeure avec le RIC. Et comment fait-on pour que les idées que l'on pense progressistes dominent ? Je pense que ça ne peut que passer par l'éducation populaire ».

#### Démocratie : pouvoir du peuple

Quoi à la place de l'État ? Pierre reprend ce questionnement. Dans son esprit, il n'y a pas rien à la place de l'État et cela le conduit à préciser ce qu'il entend par démocratie entre les mains du peuple en tentant de montrer qu'il ne s'agit pas pour lui d'une image d'Épinal. « La démocratie ce n'est pas quelque chose de calme c'est la délibération entre tous ; c'est de la contradiction, de la confrontation. Il n'y a pas d'un côté les ignorants et de l'autre côté les profs qui vont expliquer ». Il rejoint Estelle quant au rôle du local, mais alors comment à partir d'une multiplicité de lieux construire du cohérent ? « À chaque fois se pose la question d'avoir des porte-paroles envoyés à l'échelle nationale ou autre. Des porte-paroles, pas des représentants : il s'agit de retirer aux élus toute autonomie vis-à-vis des mandants. On ne sera pas tous tout le temps mobilisés sur tout : il peut y avoir une rotation des intéressés suivant tel ou tel sujet mais c'est toujours le peuple qui décide... si, pour har-

moniser les décisions prises localement, les porte-paroles peuvent faire des allers et retours avec leurs assemblées locales sans jamais les dessaisir ».

Alors est venu le fait que le peuple n'avait pas spontanément la sagesse nécessaire et qu'il pouvait choisir des options finalement négatives. A cela Sylvie fait remarquer que « si on se sent légitime pour décider, on se sent responsable. Et comme on ne décide pas seul dans son coin, l'action et la confrontation peuvent nous changer et nous faire voir les choses autrement qu'on ne les voyait avant débat public. Exemple, le SNEP qui lance un débat dans la profession sur des programmes alternatifs et cherche à réunir plus de 2000 prof d'EPS pour rédiger ces programmes alternatifs ».

Christian revient sur la différence entre État et politique publique, en relevant que l'on met en général au crédit de l'État ce qui est, en fait, déjà, ce que le peuple a obtenu. C'est toujours le résultat du rapport de forces. Mais « est-ce que les gens peuvent penser des conneries ? Ben oui, évidemment, c'est un peu la vie aussi et le cheminement d'une société. Mais les élus et ministres n'en sont pas plus vaccinés que les autres et on retombe sur la libre confrontation évoquée ».

**Loin d'être abstraite et intemporelle, cette question : démocratiser l'État ou le faire dépérir au profit d'un autre type de mouvement populaire est d'actualité. ●**

## EPS tous dehors !

L'actualité nous rattrape, Blanquer (l'État !) a décidé de fermer les gymnases et les salles de sports pour lutter contre la COVID 19. Désormais l'EPS c'est dehors ! Peu importe que les équipes d'enseignant.e.s aient accès ou non à des installations sportives extérieures dignes de ce nom, peu importe que l'on continue à entasser 30 élèves dans des salles de 50m<sup>2</sup> mais pas dans des gymnases de 1000m<sup>2</sup> (cherchez l'erreur!), peu importe qu'il n'y ait pas de preuve de contaminations plus importantes en EPS qu'ailleurs, peu importe que le délai pour s'adapter à cette nouvelle injonction mette toutes les équipes en difficulté...

Débrouillez-vous quasiment du jour au lendemain ! Sachant qu'une programmation s'organise longtemps à l'avance, que les répartitions d'installations concernent la plupart du temps plusieurs établissements, les profs d'EPS avaient la gueule de bois après les annonces du gouvernement. Le sentiment d'être méprisés, assignés à faire de la garderie et considérés comme non essentiels comme les artistes !

**Cette décision est contre-productive !** Elle prive des élèves d'activités physiques sportives et artistiques alors qu'ils/elles ont besoin encore plus dans cette période complexe, de toutes les voies de l'émancipation et l'EPS en est une privilégiée. De plus elle prive des élèves de l'activité physique qui les aide à construire des défenses immunitaires plus solides. Avec le SNEP, les enseignant.e.s d'EPS étaient nombreux.ses à riposter le 26 janvier journée de grève dans l'Éducation nationale.

● SYLVIE LARUE,  
PROFESSEUR D'EPS, CERISES, SNEP-FSU !



## Le peuple a-t-il toujours raison ?

Face à l'État et aux organisations la démocratie voudrait qu'un certain pouvoir de décision soit laissé au peuple mais... le peuple a-t-il toujours raison ?

D'entrée, **Sylvie** pose cette question à partir de son expérience de syndicaliste Snep : « Est-ce que le peuple est légitime pour prendre des décisions ? Est-ce qu'il ne prend pas parfois de mauvaises décisions ? Dans ce cas-là ne vaudrait-il pas mieux déléguer ? Cela fait partie du débat qui a eu lieu dans l'AG du SNEP. »

**Bénédicte** a relevé la problématique en partant de deux exemples :

« Il faudrait distinguer différents niveaux de pouvoir entre le national et un maire dans une ville ou un quartier ou un petit village. Deux exemples me viennent à l'esprit :

- le référendum sur le traité européen où nous avons été nombreux, avec beaucoup de réseaux et de réflexions communes pour dire non à ce traité. On nous a traités de rigolos et finalement le non l'a emporté. C'est un exemple de démocratie, d'égalité et d'intelligence collective qui fait toujours date pour moi.

- à l'inverse, je me souviens des citoyens de Meudon qui avaient voulu faire une pétition dans le haut de Meudon, quartier populaire où le maire voulait construire des immeubles. Les citoyens ont fait un référendum, une enquête, pour demander aux habitants ce qu'ils voulaient et les habitants ne voulaient pas de grands immeubles... mais des parkings...

Il y a donc là un débat compliqué sur la démocratie ... »

Débat compliqué qui amène **Estelle** à évoquer la question de la conscientisation à partir d'un triptyque : action, sens et projet.

« La dualité pour ou contre l'État est compliquée à trancher et comme Bénédicte l'a dit, il y a la question des niveaux. En vous écoutant j'ai pensé à une sorte de triptyque : - la légitimité qui est une notion importante - la conscientisation mais qu'est-ce qu'on met derrière ? Cette notion comme une force de conviction, convaincre les gens, ou plutôt comment chacun, depuis son point de vue, son niveau, va faire surgir ses besoins ? Puis il y a la question du rapport de force, de la puissance et de la capacité à faire évoluer les choses.

Finalement, je place l'action au centre de ce triptyque. Par action, je pourrai préciser direction, où est-ce qu'on va, quel projet ? ...

Et le fait d'avoir à faire à un citoyen éclairé n'est pas forcément gage d'un bon projet. Le fait d'être éclairé, sur les lois du capitalisme par exemple, ne suffit pas forcément à permettre d'adopter un projet social viable pour l'État et l'ensemble du peuple... La question du « pour l'État » paraît aussi importante pour nous en tant que professeur ; on identifie les besoins des élèves à l'échelle d'un projet de société ? Cela me paraît beaucoup plus complexe de savoir pour qui on agit et pourquoi... »

**Bénédicte** et **Estelle** sont bien d'accord qu'il y a une question de niveau mais l'une, avec son expérience d'élue locale fait référence à une action globale réussie d'expression de la raison populaire (le non au TCE) et à une expérience locale décevante. L'autre, syndicaliste enseignante, pense que c'est plus facile dans son secteur d'activité et plus complexe à l'échelle d'un projet de société.

**Sami** aborde la question de l'éducation populaire pour combattre le populisme et permettre au peuple de prendre les meilleures décisions.

« On dit partout qu'il faut que le peuple décide mais, si le peuple décide que c'est Marine Le Pen qui gouverne, on n'en veut pas.

*Du coup, comment fait-on pour que les idées que l'on pense progressistes dominent ? Je pense que ça ne peut que passer par l'éducation populaire. Ce qui me rend optimiste, c'est que la convention citoyenne pour le climat, où il y avait des centaines de personnes. Au final, quand on regarde les propositions faites, elles sont ultra progressistes alors que déjà, on venait sans forcément être sensibilisé avec du temps et avec de la formation fiable, on arrive à faire en sorte que tout le monde aille vers des idées progressistes et moins égoïstes, avec des communs d'idées. »*

Pour **Christian**, « en gros les gens, le peuple, des fois, dit des « conneries » et donc des fois peut décider des « conneries » c'est un peu la vie aussi... c'est important que ce soient les gens qui bossent sur un même endroit qui se sentent concernés quand on parle d'action syndicale. Mais je pense qu'il y a vraiment cette dimension-là de reconstruire le rapport de force évidemment, j'allais dire ce n'est pas l'objectif premier de gagner etc. Mais aussi parce que la manière dont on construit ce rapport de force compte effectivement pour la prise de conscience du plus grand nombre. »

Et cette prise de conscience est décisive pour la réflexion du peuple.

**Pierre** lui évoque la délégation de pouvoir qui déresponsabilise le citoyen et fige donc sa pensée :

« Le problème est, qu'à partir du moment où je délègue mes pouvoirs, je considère qu'il y a une structure au-dessus de moi qui va penser à ma place ou qui va mieux mettre en musique ce que j'attends, je commence à me déresponsabiliser et, de l'autre côté, il y a une pente de l'accapement du pouvoir... C'est-à-dire que pour la démocratie, au niveau national ou départemental il ne doit pas y avoir (pour les élus ndlr) d'indépendance, pas d'autonomie vis-à-vis des mandants ? C'est-à-dire que ceux qui donnent mandat doivent rester le pouvoir jusqu'au bout. »

Le pouvoir du peuple est donc légitime selon les participants, mais ni un pouvoir ni une légitimité sans condition. Mais la raison n'est pas une qualité spontanée, elle ne se décrète pas mais nécessite d'en réunir les conditions (éducation populaire, non délégation renonciation de pouvoir, triptyque action sens projet etc.)

Par contre ce qui est déterminant c'est le choix politique de la démocratie, et donc de redonner légitimité, pouvoir et responsabilité au peuple à tous les niveaux de territoires, de secteurs d'activité...

Cette démocratie qui permet aux dissensus d'émerger pour en débattre et les dépasser, pour produire du commun utile. Elle est à la fois le produit et une contribution au développement de notre intelligence individuelle et collective.

**Pour que le peuple ait toujours raison... provisoirement ? ●**

## Une politique publique faite par le public

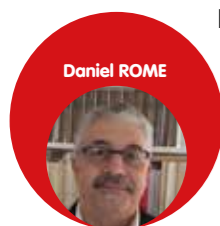
On assimile généralement institution et politique publique. Avec le système représentatif une fois élus les « représentants » sont considérés comme des experts, ils décident au nom du peuple... et à sa place. Le rôle politique de ce dernier s'arrête à l'isoloir.

A Mancey, 400 habitants en Saône et Loire, a été constitué il y a plus de 4 ans un Conseil d'habitants qui a vocation à ce que les habitants soient le vrai pouvoir législatif et les élus l'exécutif. Depuis, le nombre de personnes impliquées dépasse largement le nombre de participants aux réunions. 180 personnes ont défini des projets collectifs pour que le village ne soit pas un village-dortoir. (315 inscrits sur les listes électorales et 164 votants aux européennes). Cet élargissement a fait transformer le Conseil d'habitants en Assemblée des habitants pour souligner qu'il ne s'agit pas d'une structure regroupant des « sages » ou des adhérents mais de l'engagement de qui le veut.

A la veille des choix budgétaires de la commune, plutôt que les élus en décident seuls ou que l'on se contente de réunions explicatives, les habitants sont informés des sources financières de la commune et des dépenses incontournables. Dans ce cadre, ils sont sollicités pour dire leurs priorités. Cela conduit à voir avec eux les dépenses que cela implique. Une telle démarche débouchera inévitablement sur la désignation de pistes pour obtenir les fonds nécessaires.

● PIERRE ZARKA

## La dette ...



Daniel ROME

Le débat sur la dette publique n'est pas nouveau. Il revient de façon récurrente et parfois violente, comme lors de la présidentielle 2017, et sera à coup sûr au centre des débats pour celle de 2022.

Le sujet de la dette publique a pris une tournure nouvelle fin 2020 entre économistes, y compris au sein des économistes hétérodoxes. Explorons ensemble les enjeux du débat pour essayer d'y voir plus clair et de se construire une opinion, car les choix économiques sont l'affaire de toutes et tous, et pas seulement des spécialistes.

Après les déclarations tonitruantes du Président de la République sur les aides sociales qui « coûtent un pognon de dingue (12/06/2018) » avec l'idée qu'il n'y a pas assez de moyens pour les plus pauvres, la pandémie a obligé l'État et les pays de l'Union Européenne à revoir, partiellement, le financement des politiques publiques et la BCE à revoir sa politique monétaire, en prévoyant une aide très importante aux entreprises et aux banques. Comme le rappelle Fabien Escalona (Médiapart 14/01/2021), « depuis 2015 la BCE a racheté massivement des dettes émises par les États de la zone euro ce qui a permis aux États de s'endetter à des taux historiquement bas ». Alors la question se pose : l'État vient au secours des entreprises et des ménages (prise en charge du chômage partiel, soutien à l'activité économique etc...) en oubliant au passage les salariés qui ont été le plus mis à contribution pour limiter les effets dramatiques du confinement (une partie des personnels hospitaliers n'a pas reçu la prime de 1500 € et J.M. Blanquer a versé une aumône aux enseignants alors que la moyenne de perte de pouvoir d'achat, depuis 2010, s'élève entre 150 et 270 € par mois, le versement proposé représente des queues de cerises ! Mais beaucoup se demandent au final qui va payer l'ardoise ? Pouvons-nous laisser filer la dette publique sans que les retombées incombent principalement aux ménages et aux PME avec, comme corollaire, la montée du chômage et une période de récession économique qui une fois de plus favoriserait les 5% les plus riches, l'Argentine en a été un bon exemple ?

Précisons que la dette publique correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'État, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent directement comme la protection sociale. Depuis le début de l'année 2020 la dette publique ne cesse d'augmenter pour avoisiner, en janvier 2021, les 120% du PIB. En septembre 2020 cela représentait 2 674,3 milliards € alors que les critères du traité de Maastricht, **critères rappelons-le fixés arbitrairement**, prévoyaient que la dette des États ne devait pas dépasser 60% du PIB et le déficit public 3%. Fin 2020 le déficit public s'élève à 178 milliards € alors qu'il était prévu pour 2020 autour de 90 milliards €. Rappelons aussi que l'État a lancé en avril 2020 un plan de relance de 100 milliards d'euros sur 2 ans et a accordé une garantie des prêts aux entreprises et aux banques de 300 milliards jusqu'au 30 juin 2021<sup>1</sup>.

On a donc trouvé les moyens financiers pour que l'économie ne s'écroule pas malgré la grave pandémie qui a mis tout le système quasiment à l'arrêt pour 2 mois. Beaucoup de nos concitoyens se demandent comment on peut trouver des sommes aussi importantes alors que pendant des années les personnels hospitaliers, les enseignants ou d'autres catégories de salariés, réclamaient des moyens importants pour un service public de qualité et, la seule réponse faite par les gouvernements dirigés par Hollande ou Macron étaient que le montant de la dette publique était trop important et que l'État n'avait pas les moyens de répondre à ces exigences. L'idée très répandue dans les cercles néolibéraux veut que la dette publique soit un fardeau pour les générations futures, argument déguisé pour casser les services publics et accroître les politiques d'austérité. Cette idée est fallacieuse car la dette c'est un passif et un actif. Cela signifie que les emprunts (dépenses) servent à construire des infrastructures utiles comme les hôpitaux, des établissements scolaires, des routes, des théâtres etc... Dépenses qui vont constituer un

1. <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/nos-produits/docpratic/actualites-juridiques/coronavirus-covid-19-la-garantie-de-l-etat-pour-les-prets-aux-entreprises>



patrimoine utile pour les jeunes générations. Contrairement à l'idée répandue, « l'État ne se gère pas comme un ménage, » lorsqu'il dépense c'est pour constituer du patrimoine utile. Heureusement qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle il s'est lourdement endetté pour construire le métro parisien. Deuxième idée : lorsque l'État s'endette il a deux choix : bâtir une fiscalité qui mette tous les agents économiques à contribution à hauteur de leurs moyens ou emprunter sur les marchés financiers, c'est-à-dire à ceux qui possèdent le plus de richesse.

Or aujourd'hui les choix faits par le gouvernement visent à alléger les 5% les plus riches (suppression de l'impôt sur la fortune = manque à gagner autour de 5 milliards €) et réduire l'impôt sur les sociétés<sup>2</sup> ce qui favorisent essentiellement les multinationales.

Donc la dette de l'État n'est pas en soi un problème car d'une part les taux d'intérêt sont très bas, voire négatifs, ce qui veut dire que le problème serait la charge d'intérêt si les taux augmentaient dans une politique plutôt déflationniste. Aujourd'hui par exemple le Japon a une dette publique qui avoisine les 240% de son PIB, mais elle est détenue faiblement par les marchés financiers. Nous pourrions opter pour une nouvelle politique fiscale qui serve l'intérêt général, la qualité des services publics, en obligeant les grandes banques et les compagnies d'assurance à détenir une

2. Voir à ce propos le livre d'Attac « Toujours plus pour les riches » [http://www.editionslesliensquilibrent.fr/livre-Toujours\\_plus\\_pour\\_les\\_riches-533-1-1-0-1.html](http://www.editionslesliensquilibrent.fr/livre-Toujours_plus_pour_les_riches-533-1-1-0-1.html)

partie des créances. D'autre part, n'oublions pas que l'évasion fiscale représente une perte d'environ 80 milliards €/an pour les finances publiques.

Le fait que le gouvernement emprunte sur les marchés financiers nous lie aux créanciers qui ont un pouvoir sur les choix du gouvernement. Autre chose une fois de plus le gouvernement s'en remet à une commission sur la dette uniquement composée d'économistes néolibéraux au lieu de permettre au parlement et aux citoyens d'avoir un vrai débat national sur le sujet.

Aujourd'hui la France a les moyens d'assurer des dépenses publiques hardies sans mettre en péril notre avenir. Dans le débat, des économistes suggèrent même une annulation partielle<sup>3</sup> de la dette.

Enfin il faut que la BCE prenne sa part pour favoriser une politique monétaire audacieuse. Des économistes<sup>4</sup> proposent qu'une partie des créances détenues par la BCE serve à financer des investissements pour le climat. Ça permettrait de créer des milliers d'emplois et de s'engager résolument dans la transition écologique.

3. <https://www.mediapart.fr/journal/france/210121/annulation-de-la-dette-publique-la-pomme-de-discorde-des-economistes-heterodoxes>

4. Une tribune refusée par Le Monde et par Les Echos, signée par E. Jeffers, F. Morin, D. Plihon et J.M. Harribey dans Mediapart: <https://blogs.mediapart.fr/jmharribey/blog/220121/que-la-bce-prenne-sa-part-pour-le-climat>



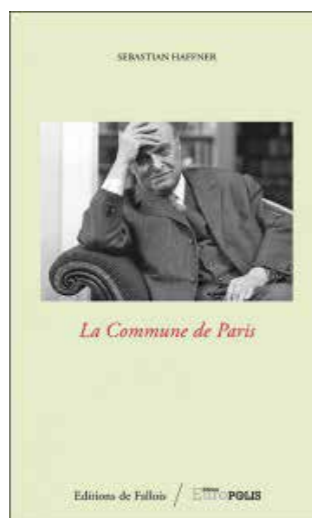


## Antimafia une histoire de solidarité

Elisabetta Bucolo, sociologue au CNAM et franco-sicilienne, montre ici une histoire de solidarité déployée par les associations et coopératives bien antérieure aux tueries de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Plutôt que les représentations « victimistes » d'une Sicile pauvre et maltraitée, ces résistances et leur ancrage profond dans le tissu social comme dans l'émancipation économique de dizaines de familles et villages indiquent que la question criminelle est moins affaire de police et de justice que l'un des effets de la mondialisation. Ce livre montre comment une réforme agraire qui n'a pas posé la question de l'appropriation collective s'est traduite par une redistribution « ratée » où ont germé les fondements de la mafia. En « parallèle » de la montée de la mafia, le développement des « fasci » sous l'impulsion d'anarchistes, porte une volonté revendicative appuyée par des catholiques progressistes. Loin de se limiter à l'éthique et à la morale, ce mouvement initie une redéfinition économique, une nouvelle donne sociale, où le partenariat est indispensable mais contradictoire avec les pouvoirs publics dans l'affrontement violent avec les lois du marché et les activités illégales. Cet ouvrage argumente la nécessité d'alternatives viables à « utilité sociale avérée » où le besoin de coopérer permet de s'émanciper du marché. « Associativisme » et coopératives ont une force symbolique supérieure à leur poids limité dans le PIB.

● **PATRICK VASSALLO**

Antimafia une histoire de solidarité, Elisabetta Bucolo, Éditions Bords de l'eau, 2020, 240 pages, 20 €

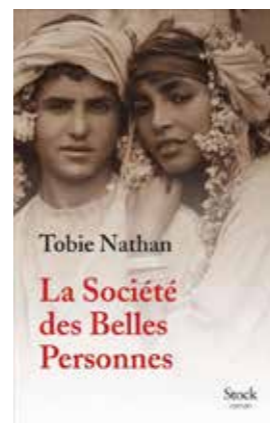


## La commune

C'est un petit livre très élégant écrit par un allemand : Sébastien Haffner. Le texte en allemand est traduit en français dans le même ouvrage. L'auteur est spécialiste de l'historiographie moderne et la commune de Paris lui donne l'occasion d'une réflexion politique actuelle. « Le massacre de la commune de Paris a la même signification pour la révolution mondiale que le Golgotha pour le christianisme » dit-il. C'est dire l'importance qu'il lui donne. C'est selon lui « la plus grande tragédie du XIX<sup>ème</sup> siècle ». Le déroulement des faits est très précisément retracé. S. Haffner se livre à une analyse tant sur la capacité du peuple à gérer la démocratie et à mettre en œuvre des idées communardes que sur la peur de la bourgeoisie et du gouvernement qui les rend odieusement criminels. L'auteur termine ainsi : « Aujourd'hui la commune de Paris n'appartient plus au pays ni au milieu culturel qui lui donnèrent le jour. Son mythe s'est détaché de son histoire... et ses idées sont progressivement reprises dans le monde bourgeois tout entier. La malédiction que ce monde s'est attirée n'est pas éteinte pour autant. Les spectres des fusillés hantent toutes les révolutions du 20<sup>ème</sup> siècle ».

● **BÉNÉDICTE GOUSSAULT**

« La Commune » Sébastien Haffner, Éditions De Fallois, Avril 2019, 120 pages, 15 €



## La Société des Belles Personnes

L'itinéraire de Zohar Zohar est la toile de fond de ce roman exigeant de Tobie Nathan. C'est l'après-guerre, Zohar Zohar est né dans le quartier juif misérable du Caire. Devenu rutilant cabaretier courtisé par le gratin cairote le voici fuyard en Europe d'après-guerre. Il ne voyage pas seul, il est accompagné du fantôme de son tortionnaire nazi.

L'histoire individuelle de Zohar Zohar est l'outil de Tobie Nathan pour dresser le portrait historique religieux politique social de l'Égypte d'après-guerre. Celles du roi Farouk réformateur espéré, happé par le luxe, haï des égyptiens. L'Égypte est déjà malade de la poussée fondamentaliste, contaminée de la présence de fuyards nazis, malade des pogroms anti-juifs et théâtre-terreau de l'insurrection nassérienne. Fresque historique autant que roman puissant, La « Société des Belles Personnes » dresse le portrait de l'Europe d'après-guerre, gratte le refoulé de la mémoire française et confie à son héros d'endosser la volonté de vengeance quant aux bourreaux nazis.

Ce portrait d'une Égypte enchâssée dans l'histoire du monde est utile à notre lecture contemporaine des mondes arabes dans le monde tout entier. Et puis, lumineuse poésie, ces légendes et proverbes que Tobie Nathan confie au lecteur tout au long du roman.

● **CATHERINE DESTOM BOTTIN**

La Société des Belles Personnes, Tobie Nathan, Éditions Stock, Août 2020, 432 pages, 22 €



## On est là !

Serge d'Ignazio arpente les mobilisations sociales avec son appareil photo. Ses photos sont en accès libre et nous lui devons de nombreuses illustrations des dossiers de Cerises. Il a réuni de magnifiques clichés des manifestations des Gilets jaunes dans un livre qui nous montre le contraste entre l'humanité de ces femmes et de ces hommes qui se révoltent et la violence de la répression qu'ils et elles ont subies.

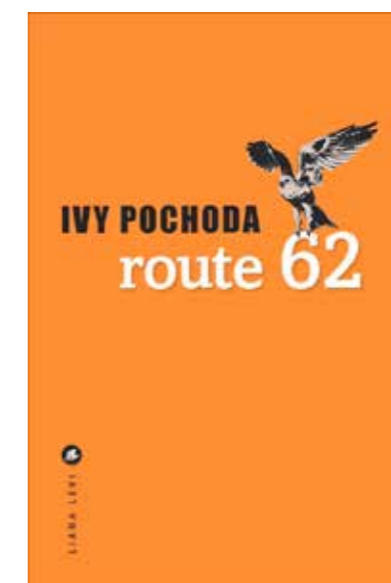
Malgré la dureté de la lutte, sur les visages se lit la joie d'être ensemble et d'avoir retrouvé une force collective capable de faire trembler les dominants. Comme Brice Le Gall, Serge utilise le noir et blanc « pour aller à l'essentiel ».

Plusieurs textes jalonnent le livre : des auteurs et autrices qui ont participé au mouvement ou ont été des observateurs/trices attentifs/tives de ce moment historique.

Un beau livre, et un document important qui contribue à rendre visibles celles et ceux qui ont défié Macron jusqu'aux Champs Élysées. Tout un symbole.

● **SYLVIE LARUE**

« On est là ! » Serge D'Ignazio, Éditions Adespote, Septembre 2020, 106 pages, 25 €



## Route 62

Ils sont les dégâts collatéraux du rêve américain. Ancien taulard devenu taggueur, dealer, jeunes perdus dans un ranch isolé qui tient autant de la secte que de la réhabilitation par la terre, sdf qui peuplent Downtown... le double faubourg de l'Amérique. Quand Tony transgresse sa zone de confort social, toutes ces réalités lui sautent à la figure, bouleversent sa lecture du monde, déstabilisent ses représentations qui pourraient être les nôtres.

Après « De l'autre côté des docks », paru en 2012, l'auteure nous livre ici cette quête un peu éperdue de la survie, dans les rues crasses des périphéries urbaines, qui ne cache rien des petites solidarités du quotidien, des respects d'un coin où poser ses affaires, des arrangements entre toutes les misères. Et les angles morts, comme le secret de Britt, où se perdent les âmes et les espoirs.

Dans ce roman qui pose un regard lucide sur celles et ceux qui ont raté le mérite américain, que le système confine en ses marges, cette geste peut rappeler le « climat » de John Fante ou Philippe Kerr. On n'y trouvera guère la lueur d'un optimisme. Mais il n'y a pas que pour la mère de Ren pour qui le mois passé à l'hôpital -mois ultime- était un séjour à la mer, plage comprise...

● **PATRICK VASSALLO**

Route 62, Ivy Pochoda, Éditions Liana Levi, 2018, 350 pages, 22 €



## Sortir de notre impuissance politique

A quelles conditions les forces progressistes peuvent-elles redevenir puissantes politiquement ? Voilà une question bien pertinente et l'auteur emprunte un chemin non moins pertinent puisqu'il nous suggère de placer la question stratégique au cœur de l'analyse politique. Il tranche dans le vif et considère que nous (la gauche dans son ensemble) ne sommes pas capable de prendre de la distance par rapport à nos rituels de luttes. Il faut donc construire un autre imaginaire de la lutte et de nos façons de nous mettre en mouvement. Construire des mouvements « pour », ne plus s'en tenir aux mouvements « contre ». Ne pas essayer de convaincre les dominants. Utiliser « l'action directe » comme armer des bateaux pour sauver les migrants. Et plutôt que de continuer à prendre de la distance vis-à-vis des institutions dans leur ensemble, les infiltrer pour les subvertir et pour cela convaincre les jeunes étudiants d'occuper des postes stratégiques.

On en revient au débat du dossier de Cerises sur le rapport à l'État. Peut-on le subvertir ? Et sans changer le système économique ?

Ce court essai politique est plutôt stimulant, tout en nous laissant sur notre faim quant aux pistes pour sortir de notre impuissance...

● **SYLVIE LARUE**

« Sortir de notre impuissance politique » Geoffroy de Lagasnerie, Éditions Fayard, Octobre 2020, 91 pages, 5 €

# Danser ensemble

Étrange sensation de découvrir ce merveilleux documentaire, "Le grand bal", en Janvier 2021. Il devient comme un message du passé pour nous dire "tenez bon !". La réalisatrice, Laëtitia Carton, y livre une déclaration d'amour au "bal trad", une déclaration sensible et philosophique.

Elle place ses caméras au bord des parquets de danse des "Grands bals de l'Europe", à Gennetines dans l'Allier. Durant 7 jours et 8 nuits, se retrouvent ici, chaque année depuis 30 ans, 2000 personnes et 500 musicien-ne-s. Du matin au petit matin, le seul projet, simple, enfantin : danser !

L'œil de la réalisatrice est embarqué au cœur de la valse et personne ne semble remarquer sa présence. Et c'est presque une douleur nostalgique qui nous étreint à observer les images de ces corps qui se touchent, ces regards inconnus qui partagent rire et sourire. Tout cela semble tellement loin de nos gestes barrières, nos distances sociales, nos masques et nos peurs d'aujourd'hui. Ces mouvements ancestraux, savoir mener un cercle circassien, danser une polka, traverser une mazurka, apparaissent comme inaccessibles, incongrus, illégaux.

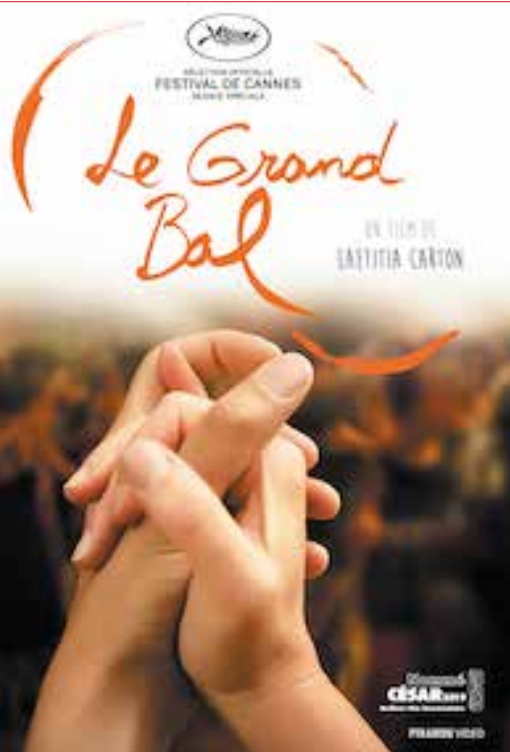
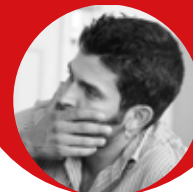
On observe, on écoute. Paroles volées entre deux danses, discussion sur les choix de partenaires, sur les hommes qui demandent à présent à leurs cavalières si elles souhaitent mener. Le film excelle dans l'art délicat de rendre hommage sans oublier le fragile, le complexe et parfois la tristesse de rester au bord du parquet. On épie les gestes d'un quotidien étrange, d'ateliers en siestes, de repas en ivresses, tout tourne autour de la danse et de ce qu'elle nous offre : danser avec un-e inconnu-e. Tout cela devient vite irréel à nos yeux fatigués de ce début d'année 2021.

Ce documentaire est un message involontaire à nos questionnements intimes du moment. La pulsation d'un groupe rassemblé, la fièvre qui traverse ces corps délivrés, la délicatesse qu'il faut pour construire une rencontre charnelle le temps d'une danse, c'est un croquis délicat de notre part d'humanité. Danser ensemble est un acte civilisé et précieux. Cela demande une écoute, une douceur dans l'échange, cela exige aussi un apprentissage, une rigueur qui se mêle à un lâcher-prise.

Être vivant c'est sans doute d'abord savoir danser ensemble. On pourrait bien entendu dire jouer ensemble, manger ensemble, lutter ensemble... Ici c'est la danse qui mène le bal d'une humanité exemplaire. La danse prouve que la vie vaut d'être vécue et protégée. Les beaux jours reviendront et ils méritent que nous nous battions pour eux. Ces mois de combat contre la pandémie éprouvent ce qu'il y a de profond chez les humains : notre désir de rencontres, notre soif d'imprévu... Combien de fois avons-nous entendu depuis le mois de mars 2020 : "Ce n'est pas une vie !". Cette crise doit nous permettre de réinventer des priorités, des urgences. Nous devons faire des choix joyeux et jubilatoires qui permettent à chacun d'éprouver sa part d'humanité. Vivement demain que nous puissions enfin danser ensemble ! Dans un "Grand Bal" par exemple ?

LE GRAND BAL de Laëtitia Carton (2018 - 86'), <http://www.sano-si-productions.com/boutique>

Laurent Eyraud-Chaume



Le noyau de la nouvelle équipe est constitué de Benoit Borrts, Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Laurent Lévy, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Makan Rafatjou, Daniel Rome, Pierre Zarka, Patrick Vassallo, militant-e-s de l'émancipation cheminant au sein de l'ACU, l'Union communiste libertaire, d'Attac, de l'Association Autogestion, du réseau AAAEF, d'Ensemble, de FI, du NPA, de l'OMOS, de Solidaires ...

Comme dit dans le Manifeste, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis écrire à [cerises@plateformecitoyenne.net](mailto:cerises@plateformecitoyenne.net)

Abonnement gratuit en ligne  
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>  
<https://ceriseslacooperative.info/>